

Image not found or type unknown



Droits de succession pour enfants mineurs

Par **mariagate**, le **22/03/2010** à **12:44**

Bonjour, rnle pere de mes enfants, est décèdé, quelques mois après le décès de son père, mes enfants étant héritiers, n'ont jamais eut de nouvelles de la succession, de leurs grand père veuf, rnje n'était pas mariée avec le père de mes enfants ,le notaire m'a dit que je n'avais aucun droit de me renseigner sur cette affaire, moi je voudrais savoir qu'ai devenu l'heritage de mes enfants, ça fait maintenant neuf ans et toujours aucune nouvelle de personnes.rn j'espère que vous pourrez m'éclairer, en vous remerciant.